

I - LES PAYSAGES

2 ÉTAT INITIAL

- Le secteur de la confluence Arve/Giffre, véritable « carrefour » paysager entre le défilé resserré du Giffre, la nappe urbaine, les espaces ouverts agricoles, les coteaux viticoles et les derniers **ESPACES NATURELS** où l'Arve s'exprime avec un cours d'eau en « tresse » et des milieux où l'homme reste encore discret.

LA VILLE DE BONNEVILLE sort de son berceau naturel et administratif : à l'aval, elle crée un vaste continuum jusqu'à Saint-Pierre en Faucigny et son quartier de Saint-Maurice. Cette barrière urbaine est très nettement arrêtée par les grands espaces agricoles de fond de vallée d'Amancy et de Saint-Pierre. Par leur grande taille, leurs teintes claires, et l'absence de masques visuels, ces vastes bandes agricoles perpendiculaires à l'Arve (système de drainage) soulignent la présence de l'agglomération de Bonneville depuis La Roche (*secteurs d'intérêt paysager n°2 et 3 page 201, et Figure 104, page 189*).

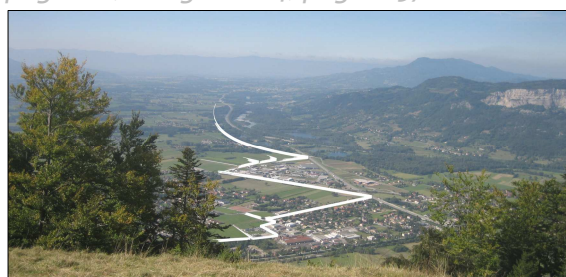


FIGURE 104 - LA NAPPE URBAINE SORT DE SON PAYSAGE ORIGINAL, AU RISQUE DE PERDRE SA LISIBILITÉ

Vers l'amont, l'agglomération gagne Vougy où l'imbrication entre espaces résidentiels et espaces industriels est la plus forte, avec parfois une perte de structuration du bâti. Pourtant, la **FORTE VOLUMÉTRIE DES CONSTRUCTIONS** crée une atmosphère particulière et renforce l'image de prestige liée au décollage. L'architecture de fond de vallée **S'INSCRIT PARFAITEMENT DANS LES TONALITÉS LOCALES** : le gris des usines s'unit au gris des boisements des rives de l'Arve (saules), et les vastes étendues d'usines, avec leurs toits **PLATS MÉTALLISÉS**, homogé-

nisent et mettent en évidence le relief plat du fond de vallée. Les bâtiments publics sont également dans le ton, comme l'école de Vougy (*Figure 105, ci-dessous*). Le bâti industriel, symbole de la réussite technologique et industrielle de la vallée, ne bénéficie pas de programme de valorisation ni de protection. Ces caractéristiques se retrouvent pour Marignier.



FIGURE 105 - UNE RÉELLE IDENTITÉ DE L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE ET PUBLIQUE

BONNEVILLE reste très lisible depuis les prairies adjacentes et l'épannelage de ses toitures signale le cœur de ville depuis l'extérieur (*Figure 106, page 183*).

Dans l'hyper centre, une réelle unité se dégage, en particulier par l'usage des teintes sardes respectées pour les anciens bâtiments ou les plus récents : ex. derrière l'hôtel de ville (*Figure 107, ci-après*).

Pourtant ce centre est isolé, peu lisible depuis ses abords (le château, les limites du quartier). Les quartiers de Bonneville sont peu reliés entre eux. Certains souffrent d'un manque de structuration et de centralité.



FIGURE 106 - DANS LA PLAINE, UNE BONNE LECTURE DES TOITS DE LA VILLE GRÂCE AUX ESPACES OUVERTS DES PRAIRIES (ICI EN RIVE GAUCHE)

I - LES PAYSAGES

2 ÉTAT INITIAL

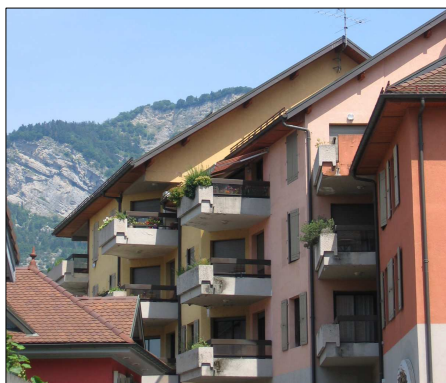


FIGURE 107 - LE CŒUR DE BONNEVILLE



FIGURE 108 - LE CŒUR DE BONNEVILLE



FIGURE 109 - DES LIMITES « DURES » ENTRE ESPACES AGRICOLES ET URBANISATION

L'accès aux espaces de loisirs est lui aussi peu évident. La proximité du rail, des routes et autoroute détourne la population de sa rivière notamment. Les cheminements sur digue sont très rares. Le chemin rustique en l'état actuel dessert Bonneville et Contamine sur Arve. La Vélo-Route / Voie verte qui connecte Marignier à Bonneville devrait rejoindre les berges de l'Arve entre le quartier du Bouchet et celui des Allobroges.

Le long des routes d'accès à la ville, des organisations d'entrées de ville sont repérables. Elles sont très différentes les unes des autres. En arrivant de la Roche-sur-Foron, le résidentiel s'entremêle avec les

commerces. Les enseignes et pré-enseignes affichent leurs couleurs vives et l'ensemble forme une image dégradée. Depuis Vougy, l'entrée sur Bonneville est très organisée par l'application de l'amendement Dupont. Retrait des bâtiments, grosse volumétrie, soin aux espaces verts. L'ambiance qui se dégage peut être jugée un peu trop « cossue », mais ce traitement réfléchi, structuré et marquant forme une véritable vitrine pour la ville.

Ces entrées de ville forment la transition entre deux paysages très différents et de qualité : les paysages urbains et les paysages ruraux. Les entrées de villes doivent pouvoir réaliser cette transition sans dégrader l'image générale des lieux.

Sur **VOUGY**, la partie située à l'est du tissu urbain offre une dominante d'habitat, avec des possibilités d'optimisation de l'urbanisation sur le coteau. Des espaces agricoles jouent un rôle de coupure vis-à-vis de Marnaz et offrent un beau point de vue sur le secteur de Marignier. En partie ouest du tissu urbain, la mixité est d'avantage prononcée entre habitat et activités économiques. Au final, l'urbanisation pose question : quelles cohabitations futures entre ces différentes vocations, quelles formes pour les futures urbanisations ? Un potentiel d'urbanisation dans le secteur « des Fontaines » pourrait constituer l'articulation entre les parties Est et Ouest du tissu urbain. Actuellement, la lecture de la traverse de la commune et notamment du centre est difficile (volumétrie des bâtiments, espaces piétons avec des évolutions en cours) qui pose la question d'un enjeu global de structuration et de lisibilité du tissu urbain.

Sur **MARIGNIER**, l'urbanisation en nappe s'impose de plus en plus, avec des images hétérocytes et imbriquées entre la ville, les équipements collectifs excentrés, l'habitat résidentiel et les industries. Ces

I - LES PAYSAGES

2 ÉTAT INITIAL

tissus urbain et industriel très imbriqués se lisent par le biais des derniers espaces agricoles ouverts entre la confluence Arve/Giffre et le pied des coteaux d'adret (*secteurs dégagés de fond de vallée 6 et 21, page 216– Voir Figure X2, ci-après*). Ces espaces urbanisés sont souvent affublés de limites « dures » avec les espaces agricoles (urbanisation en lotissements, façades d'industries, haies opaques). La présence de la nappe urbanisée côté Thyez, ne permet pratiquement plus la lecture du centre bourg situé en pied de coteau (dernier repère : Le clocher).

La rippisylve du Giffre sépare la plaine de Marignier en deux entités bien distinctes : la nappe urbaine côté Thyez et les espaces agricoles ouverts, sous pression encore limitée, côté Ayze. Mais l'urbanisation prend progressivement le pas sur ces derniers espaces agraires, rive droite du Giffre (Figure X3 ci-après).

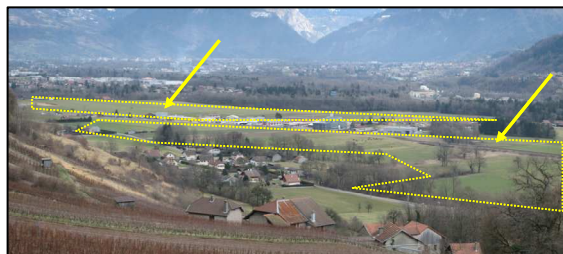


FIGURE X2 - LES DERNIERS ESPACES AGRICOLES OUVERTS DE LA PLAINE DE MARIGNIER

En dehors du tissu dense de l'agglomération, les **HAMEAUX** sont bien identifiables, car **GROUPÉS AU CŒUR DES PRAIRIES** agricoles (Thuet, Pontchy, Dessy, *et secteurs d'intérêt paysager 4, 5 et 6 page 216*).

Dans ces secteurs agricoles, le patrimoine arboré est riche : arbres isolés, vergers, alignements. Ils ponctuent les vastes prairies, en donnant une notion d'échelle plutôt vaste à ce fond de vallée pourtant resserré (secteur des Vorziers et des Mouilles entre Pontchy et Dessy, *Figure 111, ci-après*).

Le végétal peut aussi structurer l'espace lorsque l'urbanisme est diffus ou désorganisé. Dans le secteur très construit des bords du « Borne canalisé » par exemple, les haies font écrans et donnent une image plus agricole qu'urbaine à la rive droite, laissant la prédominance urbaine à la rive gauche.



FIGURE X3- NAPPE D'URBANISATION IMBRIQUÉE DONNANT UNE IMAGE HÉTÉROCLITE



FIGURE 110 - DESSY ISOLÉ PAR LES PRAIRIES DES VORZIERS ET DES MOUILLES

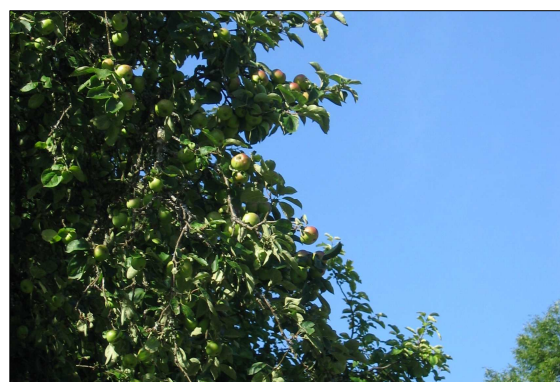


FIGURE 111 - LES FORMES VÉGÉTALES STRUCTURENT LE FOND DE VALLÉE

I - LES PAYSAGES

2 ÉTAT INITIAL



FIGURE 112 - VUE DEPUIS LA RD 6 VERS L'EST, MARIGNIER

LES PANORAMAS ET POINTS FOCUX MARQUANTS

Ils sont stratégiques pour la compréhension des paysages du SCOT (Voir leur localisation cartographique) :

- Vues sur le **COTEAU ADRET**. Amphithéâtre du centre de Bonneville ; coteau agricole et viticole d'Ayze et Marignier ;
- Quatre « **BORNES VISUELLES** » délimitent

ces coteaux : le virage de la Côte d'Hyot, les pentes Le relief du Château des Tours, la butte agricole d'Ayze et la crête du Mont Orchez ;

- Les points de vue sur l'**EGLISE** du Mont-Saxonnex ;
- Les points de vue sur les sommets du **MÔLE** et de la **POINTE D'ANDEY**.

SECTEURS SENSIBLES DU POINT DE VUE DES EQUILIBRES PAYSAGERS

A partir de cette analyse des ambiances et des vues, 21 secteurs sensibles ont été repérés dont certains qui bénéficieront de prescriptions particulières (*voir tableau de synthèse*).

LE PETIT-BORNAND-LES-GLIERES ET BRISON

La vallée du Borne est une des portes d'entrée dans les Aravis. Elle offre un visage authentique grâce une organisation

traditionnelle de la vie en montagne : torrent inhospitalier, pentes herbeuses, hameaux regroupés et chalets isolés adaptés aux pentes, et alpages sur les sommets (*Figure 113, page 193*).

